

Éolien offshore : la Vendée sur les rangs

Les entreprises vendéennes, dont certaines sont déjà dans l'éolien offshore, se positionnent sur le projet des deux îles.

Au printemps 2012, l'État va lancer le deuxième appel d'offres pour l'éolien offshore sur les côtes de France. Un projet qui vise à installer une puissance de 6 000 mégawatts dont 550 sur la façade maritime ligérienne. Après le parc au large de Guérande déjà lancé, la deuxième phase est proche, avec l'appel d'offres en avril-mai 2012 du champ dit des deux îles, entre Yeu et Noirmoutier. Ce vaste chantier, les entreprises vendéennes ne veulent pas passer à côté. Le conseil général et la chambre de commerce et d'industrie de Vendée non plus : « Il y a un potentiel, au niveau régional, de 1 000 emplois directs et de 2 000 à 3 000 emplois induits », affirme Joseph Moreau, président de la CCI vendéenne.

Après une visite au Danemark, le conseil général a pointé une centaine de PME vendéennes susceptibles de grossir leur chiffre d'affaires en soumissionnant au projet : « Nous avons déjà pas mal de sous-traitants à STX (Chantiers de l'Atlantique) et il y a un savoir-faire ici qui peut aboutir à une véritable filière », considère Bruno Retailleau, président du conseil général. Lequel, en lien avec la CCI, a bien l'intention de soutenir les PME locales pour décrocher des contrats en deuxième ou troisième rang en regroupant leurs forces.

Des PME de Vendée déjà présentes

Parmi les entreprises qui entrent dans les cordes, figurent par exemple le chantier sablais Océa, à même de construire des navettes de liaison

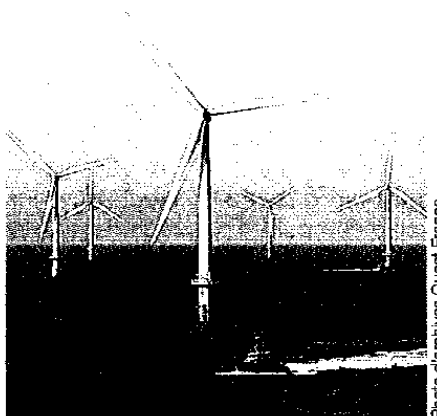


Photo d'archives Ouest-France

pour les plates-formes, Tronico, à Saint-Philbert-de-Bouaine, pour l'intelligence électronique, Merceron TP de Challans qui a un savoir-faire dans l'extraction de granulats marins ou encore Rollix Defontaine ou Plasticon. Cette dernière, implantée à La Roche, a déjà réalisé des protections anticorrosion en matériaux composites pour un champ éolien près de Brême (Allemagne) et a des contacts réguliers avec les grands donneurs d'ordre du secteur comme Alstom et Areva.

Rollix Defontaine, à La Bruffière, a dix ans de recul dans l'offshore et trois dans l'éolien offshore où elle possède 28 % de parts de marché dans les couronnes pour nacelles ou pales d'éoliennes : « Nous avons déjà fabriqué les couronnes d'orientation des nacelles et des pales du projet de Guérande pour le compte d'Alstom », rappelle Didier Borowski, son directeur commercial.

Marc LAMBRECHTS.